

Les victoires de l'UVAM renforcent ses combats

Forte d'une nouvelle identité et d'un positionnement plus affirmé, l'Union valaisanne des arts et métiers aborde 2025 avec détermination, sur la base d'un bilan satisfaisant. Les précisions de son secrétaire général, Marcel Delasoie.

Yannick Barillon

Journaliste RP

«Avec notre nouveau comité stratégique, nous avons redéfini nos valeurs et notre mission». Pour Marcel Delasoie, l'UVAM s'est clairement repositionnée comme l'organisation qui défend les conditions-cadres les plus propices au développement des PME valaisannes, et de l'économie valaisanne. «Si les grandes industries se portent bien, les petites entreprises suivent. Quand la raffinerie TAMOIL de Collombey a disparu, nous avons mesuré les conséquences pour les PME locales», précise-t-il.

La faitière du second œuvre s'est aussi choisi un nouveau logo et a relooké son magazine. Une manière pour l'organisation d'affirmer son rôle d'association pour les membres qu'elle représente. Son Secrétaire général nous rend attentifs: «L'individualisme prend le pas sur le monde associatif et collectif, il importe de sensibiliser les patrons d'entreprises à la nécessité de confronter tous les points de vue pour atteindre nos objectifs.» Il se réjouit des nouvelles forces au comité de l'UVAM, notamment la venue de la chambre immobilière valaisanne.

Des succès en faveur de l'économie

Pour revenir sur l'année écoulée, l'UVAM est satisfaite du rejet de la «loi cantonale sur le climat»: «Nous avons combattu cette loi pour éviter une situation dé-savantageuse pour les entreprises. Nous estimions trop modestes les soutiens pour mettre en place des mesures plus contraignantes que sur le plan national.» Selon Marcel Delasoie, il appartient à l'Etat d'assumer ce coût. Il compare à ce titre, le financement des crèches: «L'attractivité d'une commune génère des recettes fis-

cales qui doivent être réinvesties dans ses services, les autorités sont les premières bénéficiaires de ces investissements. Ils ne doivent pas peser sur les entreprises.» Autre succès pour l'organisation, le refus de la constitution valaisanne. Elle n'était pas philosophiquement en phase avec ses valeurs. «Nos revendications pour tenir compte des préoccupations des milieux économiques n'ont pas été entendues. Par exemple, nous étions peu séduits par l'éligibilité du personnel de l'Etat du Valais à la députation, ainsi que par l'introduction d'un congé parental qui n'a rien à faire dans une constitution. Au nombre des victoires, Marcel Delasoie cite encore l'aboutissement de la réforme «AVS 21» entrée en vigueur en 2024. Elle harmonise l'âge de la retraite entre les hommes et les femmes, et prévoit un nouveau calcul de la rente après l'âge de référence. Le financement de l'AVS, notamment par le relèvement de la TVA est désormais assuré.

De manière générale, l'UVAM reste en alerte pour surveiller les évolutions législatives impactant la fiscalité. Il est peu souhaitable que le même revenu soit imposé plusieurs fois.

Lutter contre les salaires minimaux

Pour l'avenir, l'UVAM poursuivra son combat contre les salaires minimaux, en priorisant la préservation du partenariat social. Elle souligne que l'absence de mouvements sociaux assure le respect des délais et la sécurité pour les exportations. «Il est admis de partager la richesse avec les collaborateurs, lorsque les résultats sont bons, mais les salaires minimaux précarisent la branche des services dans laquelle le chiffre d'affaires fluctue. Je pense notamment aux coiffeurs, un secteur sous pression en raison d'une forte concurrence. L'accroissement du coût de la main-d'œuvre risque de péjorer la rentabilité, il faut laisser le marché libre.» Le politique ne doit pas prendre le pas sur le partenariat social, précise Marcel Delasoie: «Nous lutterons de manière acharnée pour que les salaires restent fixés par branches via les conventions collectives de travail.»



*Marcel Delasoie,
secrétaire général
de l'UVAM*

Préserver une fiscalité attractive

De manière générale, l'UVAM reste en alerte pour surveiller les évolutions législatives impactant la fiscalité. Il est peu souhaitable que le même revenu soit imposé plusieurs fois. Son Secrétaire général s'explique: «Les initiatives de gauche pour financer une politique climatique plus responsable ne doivent pas passer par un impôt sur les successions. Nous travaillons pour que notre canton reste attractif, nommément pour les contribuables fortunés qui s'y établissent.» L'UVAM invite ainsi à rejeter l'initiative des Jeunes Verts soumise au peuple le 9 février.

Quant au débat sur l'abolition de la valeur locative, l'organisation luttera avec acharnement contre la proposition d'introduire un impôt réel sur les résidences secondaires. «Il est très important que les travaux de rénovation restent déductibles fiscalement pour les propriétaires, et idéalement que l'impôt sur la valeur locative soit supprimé.»

Soigner les bonnes collaborations fédérales

Notre travail étroit avec l'USAM renforce la prise de conscience des enjeux économiques actuels. La présidence assumée par l'entrepreneur Fabio Regazzi promet de tenir compte des préoccupations patronales. Marcel Delasoie, qui siège à la chambre suisse des arts et métiers, relève que ces collaborations ont permis, par

exemple, d'éviter une loi fédérale sur l'aménagement du territoire mettant plus de pression sur nos autorités cantonales. «Nous avons aussi soutenu et obtenu un congé paternité de deux semaines, en nous opposant à celui de quatre semaines.» Quant à la révision partielle en cours de la loi sur les cartels, elle bouscule la protection de la concurrence chère à l'UVAM. «Nous veillerons à ce que les consortiums puissent être maintenus, c'est un point important pour que les entreprises valaisannes puissent accéder à certains gros marchés qui, sinon, sont adjugés à de grands groupes externes au canton», affirme le Secrétaire général de l'UVAM. Enfin, ce dernier se réjouit du travail effectué sur les accords bilatéraux avec l'UE: «Nos entreprises exportatrices en bénéficient. Cela évite des complications et des coûts pour agréer leurs produits. Nous sommes donc favorables à ces accords, qui, par cascade, profitent à toute l'économie, même si nous devions faire quelques concessions.»

Pour conclure, et en perspective du renouvellement de notre parlement cantonal, l'UVAM renforce son travail de sensibilisation des futurs élus aux problématiques de l'économie et des entreprises valaisannes: «Nous renouvelons notre Charte UVAM, lancée en 2019, qui a déjà connu un franc succès pour les deux dernières élections au Conseil national. Nous observons une réelle prise de conscience des signataires qui s'engagent sur l'honneur à rester attentifs à nos valeurs.» ■

BORNET



VIDESA

Souriez,
nous assainissons!

VIDANGE – CURAGE – ASSAINISSEMENT 0800 0800 05 | Sion - Martigny - Monthei | videsa.ch



La maison constitue le lieu où l'on se sent bien et où l'on passe du temps avec ses proches.

Voilà pourquoi, avec notre fournisseur **STOBAG**, nous vous proposons des produits qui rendent Votre espace de vie encore plus agréable.

027 323 67 00

Route d'Aproz 6A, 1950 Sion